

Fin septembre 2013, au Bangladesh, 20 000 ouvriers du secteur textile manifestent pendant plusieurs jours pour demander un salaire mensuel de 74 € alors que le salaire de base n'est que de 28 €. Pour justifier ces salaires, si bas qu'ils ne permettent pas de subvenir aux besoins les plus élémentaires, les employeurs et l'État arguent de l'importance de rester compétitif dans une économie mondialisée.

En France, alors qu'un salaire minimum existe depuis 1950, ce sont 3 millions de travailleurs pauvres qui tentent de survivre avec moins de 800 € par mois. En particulier dans la restauration et le soin à la personne, des secteurs par nature peu touchés par la concurrence internationale qui forcerait à mettre la pression sur des salaires toujours 'trop élevés'. Quand le salaire minimum ne permet plus de vivre décemment, il devient alors urgent de lutter pour un salaire vital.

Avec ce dossier de *Témoignage* s'ouvre aussi un espace de débat. Le MMTC nous interroge sur l'idée d'un revenu inconditionnel, non lié au travail. Une utopie ?

Face à des logiques qui aliènent le travail en lui retirant sa juste rétribution, il est plus que jamais nécessaire de s'engager aux côtés de ceux qui, de par le monde, luttent pour leurs droits. ●

Dossier coordonné
par Sylvain Knittel



Salaire vital

Mineur colombien / GODONG

Vivre de son travail ?

CAMBODGE En 2010, près de 65 000 ouvriers du textile ont fait grève pour obtenir un salaire qui leur permette de vivre dignement. Aujourd'hui, il reste encore beaucoup à faire.

Rom Sokha, ouvrière de 33 ans, travaille depuis 6 ans chez YungWah Industrial qui produit entre autre pour Gap. Souffrant de graves problèmes de santé, son travail l'épuise. « À ce jour, je gagne toujours le salaire minimum [61 dollars], comme tout le monde à YungWah. Grâce à ma prime d'ancienneté et à l'allocation de subsistance, je touche en tout 73 dollars. Quand ma santé me permettait de faire des heures supplémentaires pour toucher la prime d'assiduité, je pouvais même gagner jusqu'à 100 dollars ». Srieng Mouykim travaille depuis 2004 chez Goldfame (fournisseur d'Inditex, propriétaire de Zara), et touche un salaire de 85 dollars primes incluses. Revenu qui ne suffit pas pour couvrir les besoins de cette mère de trois enfants. « Je dois travailler tous les jours pour toucher la prime d'assiduité de 7 dollars. Si je le pouvais, je travaillerais encore plus, pour toucher plus d'argent. Avec 120 dollars, je pourrais faire face aux besoins de base et mieux nourrir la famille. Malheureusement, l'usine ne permet pas les heures supplémentaires. Ils préfèrent faire appel à des sous-traitants. Ça leur coûte moins cher. Pour joindre les deux bouts, je suis obligée d'emprunter de

l'argent. Tout le monde à Goldfame est endetté ».

Un salaire de survie

Les dépenses ne sont pourtant pas excessives. Dans un pays comme le Cambodge où l'inflation est très forte, couvrir ses besoins de base est difficile. Mouykim ne se permet qu'une nourriture très pauvre. « Juste un peu de riz et de légumes. Ça n'est pas assez pour les enfants, mais nous n'avons pas le choix. Il y a un an, une soupe coûtait 300 riels*. Aujourd'hui, elle en coûte 500 ». Quant à Sokha, bien que son enfant soit dans une école publique, elle doit verser 200 à 300 riels par jour au professeur, auxquels s'ajoutent le coût des livres et de l'uniforme.

Besoin d'aide pour expliquer que les salaires sont trop bas

Lutter ensemble

Dans l'entreprise de Mouykim, suite à la grève de 2010, 160 militants syndicaux ont été licenciés. Grâce à la pression internationale sur les marques et au travail des syndicats, ces militants ont pu être réintégrés cinq mois plus tard. « Le syndicat C.CAWDU est très important pour nous... Avant leur arrivée, je n'avais



Rom Sokha

que des contrats de deux ou trois mois. Maintenant, j'ai un contrat d'un an ; et l'indemnité de licenciement, au cas où on ne me renouvellerait pas, a été augmentée. Je peux aussi prendre un jour de congé en cas de maladie, sans perdre la totalité de ma prime d'assiduité et mes managers ne me crient plus dessus, si je le demande ».

Comme pour les grévistes de 2010, Mouykim croit à l'importance de ce soutien international. « Nous avons besoin d'aide de l'étranger pour expliquer aux acheteurs que les salaires sont trop bas et que la pression sur notre syndicat est insupportable ». À nous, maintenant, de répondre à son appel. ●

Sylvain Knittel

* 1€ = 1,33\$ = 5 405 Riels environ



Srieng Mouykim

Intervenir d'ici, aussi

LOIRE ATLANTIQUE (44)

Gérard est militant CFDT, président de NAPCE (Nord-Sud agir pour le commerce équitable) et responsable local d'Ethique sur l'étiquette.

J'ai adhéré au collectif Ethique sur l'étiquette dans les années 2000, suite à un appel de mon organisation syndicale. Car pour moi, notre action ne s'arrête pas à la fiche de paie ou à la sortie de l'entreprise. Agir avec Ethique sur l'étiquette, c'est élargir notre solidarité aux travailleurs du monde entier, en se préoccupant de leurs conditions de travail et de leurs revenus. Je crois que les partenaires syndicaux doivent participer encore plus activement à cette question de la responsabilité sociale. Certains syndicats agissent déjà dans des partenariats européens et mondiaux à faire valoir le droit de tous les travailleurs. Je pense que c'est un enjeu majeur. Je n'ai jamais été contre la mondialisation, d'ailleurs comment l'être ? Le collectif Ethique sur l'étiquette est complémentaire et nécessaire. Je le rejoins tout à fait pour son action, dans un esprit d'ouverture, envers les pays émergents, pour les aider à développer les droits sociaux.

Les actions du collectif 44 (auquel adhèrent le CCFD-Terre Solidaire, Artisans du monde, la CSF, le SGEN, la CFDT et NAPCE) sont de relayer les campagnes nationales sur les achats (jouets de Noël, vêtements de sport) et de sensibiliser le consommateur, mais aussi la grande distribution. Comme, par exemple, il y a deux ans environ, pour la campagne contre le sablage des jeans en Turquie (pétition, intervention sur la place publique, Die-in¹).



Mai 2013, Die-in organisé par le collectif Ethique sur l'étiquette à Nantes.

Actions internationales conjointes

Dernièrement, Ethique sur l'étiquette et le réseau de la Clean Clothes Campaign² agissent pour que les marques de textiles se fournissant massivement au Cambodge versent sans délai un salaire vital aux ouvriers fabriquant leurs produits. Aussi notre collectif a organisé, en mai 2013, un Die-in devant deux enseignes à Nantes, pour alerter sur les conditions de fabrication de nos vêtements à bon marché. La situation est la même dans 17 autres pays d'Asie. Comme nous l'a rappelé en juin le terrible accident survenu au Bangladesh (1 229 morts).

Valoriser la filière équitable

Ce souhait d'agir au quotidien sur le comportement du consommateur m'a conduit à rejoindre NAPCE, une association valorisant le commerce équitable autour du label Max Havelaar.

J'y ai adhéré car je trouve que la démarche est sensiblement la même. J'en suis président depuis peu. Le siège est à Nantes mais nous agissons sur l'ensemble de la région auprès des collectivités territoriales. Nous touchons

le grand public lors de journées de sensibilisation. Pour moi, le commerce équitable est un moyen de rééquilibrer la balance en faveur des petits producteurs, de les soustraire aux

multiples intermédiaires. Le commerce équitable leur permet de vivre avec leur famille, de leur production.

Ethique sur l'étiquette et le commerce équitable, même combat quotidien ! ●

Gérard Aigroz

■ **Contact :** aigrozgerard@orange.fr

Site internet : www.npace.fr

(1) *Protestation par laquelle les manifestants représentent respectueusement les morts occasionnées, ici par les mauvaises conditions de travail des ouvrières du textile.*

(2) *Organisation européenne militant pour un label social dans l'habillement.*

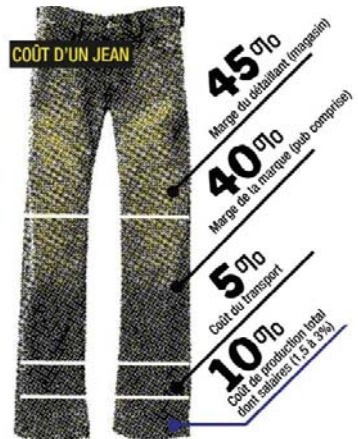
Faire valoir le droit de TOUS les travailleurs

Un salaire vital pour vivre digne

Et si nous prenions quelques instants pour ouvrir nos placards et regarder les étiquettes des vêtements qui y sont rangés ? Cambodge, Bangladesh... sont des noms de pays que nous risquons de rencontrer souvent et pour cause, les très faibles salaires versés aux ouvriers du textile incitent les multinationales à y faire produire massivement nos vêtements.



La part du coût de main-d'œuvre dans la conception d'un vêtement est très faible, de l'ordre de 1 à 3 %.



Il y a un peu plus d'un an, le 5 février 2012, s'ouvrait au Cambodge la session du Tribunal Permanent des Peuples⁽¹⁾ sur le droit fondamental des travailleurs de l'industrie de l'habillement, à un salaire minimum vital. Cette audience avait lieu après la grève de 2010, suivie par 65 000 personnes, qui avait contraint l'État cambodgien à augmenter le salaire minimum de 56 à 61 \$ par mois. Aujourd'hui encore, cette question du salaire vital reste l'un des enjeux principaux des revendications.

Le salaire vital, qu'est-ce que c'est ?
Le salaire vital n'est pas un SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), encore moins une sorte de RSA (revenu de solidarité active). Mais alors ?
La notion de salaire vital a été définie en 2009 par l'Asian Floor Wage Alliance (AFWA). Une structure qui rassemble plus de 80 syndicats d'employés de la confection et des ONG de 13 pays asiatiques. L'AFWA définit le salaire vital comme un revenu permettant la satisfaction des besoins fondamentaux du travailleur et de sa famille. Ces besoins étant le logement, l'énergie,

l'eau potable, l'alimentation, l'habillement, la santé, la protection sociale, l'éducation, les transports et l'épargne. Ce salaire est calculé sur la base hebdomadaire légale du pays (qui ne doit pas excéder 48 heures conformément aux conventions de l'OIT). Il désigne le salaire de base, sans les bonus ni les heures supplémentaires, versés à tous les travailleurs de l'industrie.

Le salaire vital n'est pas une forme de moins-disant social. Il se veut un salaire « plancher » à partir duquel négocié collectivement. Aucun salaire ne peut lui être inférieur. Il doit en outre permettre de dégager un revenu discrétionnaire, égal à au moins 10 % du montant nécessaire pour couvrir les besoins de base.

Pourquoi ne pas parler tout simplement de salaire minimum ?
Actuellement, le salaire minimum, dans de nombreux pays, ne permet pas aux travailleurs de couvrir leurs besoins de base. Au Cambodge toujours, le salaire

minimum est tellement faible qu'un ouvrier ne peut pas dépenser plus d'1 € par jour pour se nourrir. Ce qui ne suffit pas pour couvrir ses besoins alimentaires essentiels.

Un revenu pour la satisfaction des besoins fondamentaux

Dans beaucoup de pays à faible coût de main-d'œuvre, le salaire minimum est fixé par les gouvernements en prenant principalement en compte la compétitivité au niveau inter-

national. Les besoins matériels de la population ne sont pas perçus comme enjeu prioritaire.

Cette question du salaire est d'autant plus cruciale que l'Asie vit actuellement une très forte inflation sur le prix des denrées alimentaires.

Si les salaires sont augmentés, les vêtements seront-ils hors de prix ?

La part du coût de main-d'œuvre dans la conception d'un vêtement est très faible, de l'ordre de 1 à 3 %. Une hausse des salaires conduirait, si elle était répercutée sur les consommateurs, à une augmentation insignifiante de l'ordre de

ement

quelques centimes. À titre d'exemple, sur une chemise bon marché que l'on paie 8 euros, seulement 24 centimes reviennent à l'ouvrier qui l'a confectionnée. Pour que cet ouvrier puisse voir doubler son salaire, il suffirait donc que le consommateur accepte de payer sa chemise 8,24 euros. 0,24 euro : est-ce trop pour permettre à un ouvrier de vivre dignement de son travail ?

Il n'est pas inconcevable non plus d'attendre que la marque accepte d'entamer un peu ses 40 % de marge... pour que le consommateur n'ait pas à verser la différence.

Du coup, on fait quoi ?

En France, cette question du salaire vital est portée dans l'espace public par le collectif Ethique sur l'Étiquette⁽²⁾. Il s'inscrit dans la démarche menée en Europe durant 3 ans par la Clean Clothes Campaign.

Cette campagne vise à inciter les entreprises à adopter des politiques de mise en œuvre d'un salaire vital tout le long de la chaîne de sous-traitance. Ainsi qu'à sensibiliser pour créer une mobilisation citoyenne destinée à faire pression sur les États et les multinationales afin qu'ils mettent en œuvre ces politiques. Concrètement cette campagne commencera par la publication d'un rapport sur les conditions de travail et les salaires des ouvriers du textile, assorti de recommandations adressées aux entreprises. Il permettra ensuite de conduire un plaidoyer auprès des marques et des gouvernements. Au sein de cette campagne européenne, le plaidoyer auprès des marques sera porté par le collectif du pays dans lequel la multinationale a son siège social. C'est-à-dire que l'action

de mise en accusation d'une marque française se fera en France, en Espagne pour une marque espagnole...

Les syndicats de ces entreprises seront sollicités afin de permettre un relais des revendications par la mobilisation des élus du personnel et la sensibilisation des salariés.

La mobilisation citoyenne en France a commencé fin octobre. Elle vise, pour le moment, la constitution d'un réseau de soutien et l'incitation à signer un appel citoyen qui permettront par la suite de mener des actions auprès des entreprises et des États.

Dès maintenant vous pouvez donc vous rendre sur le site⁽³⁾ du collectif Ethique sur l'Étiquette et signer cet appel

citoyen. Vous pouvez aussi rejoindre l'un des nombreux collectifs locaux et vous impliquer dans les mobilisations envisagées.

Face à cette mondialisation néolibérale qui oppose les travailleurs dans une logique de compétition destructrice, nous pouvons, avec cette campagne sur le salaire vital, apporter une pierre à la construction d'une autre mondialisation, celle de la solidarité entre ouvriers de tous pays. ●

Sylvain Knittel

(1) Le Tribunal permanent des Peuples est un tribunal d'opinion qui a pour mission de dénoncer, sous une forme juridique, les actes ayant porté atteinte aux droits des peuples.

(2) Membres du collectif : AFVP, CCFD, CFDT, Asseco CFDT, CMR, CFIE, CUF, Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs, FSU, ndecosa CGT, Oxfam France - Agir ici, Peuples Solidaires, Ritimo, Fédération Artisans du Monde, FSGT, JOC, Ufolep.

(3) www.ethique-sur-etiquette.org



Le collectif Ethique sur l'Étiquette s'inscrit dans la démarche menée en Europe durant 3 ans par la Clean Clothes Campaign.

Pour un Revenu universel

Lors de la rencontre du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC) de juillet dernier en Allemagne, nous avons arrêté notre plan d'action : avancer vers une société juste, fraternelle et durable. Parmi les différentes conclusions, nous nous sommes retrouvés sur l'idée de lancer une action commune à tous les mouvements, pour un Revenu Minimum Universel (RMU).

Pourquoi un Revenu Minimum Universel ?

Aujourd'hui des situations très graves de pauvreté et d'atteinte aux droits fondamentaux se produisent dans toutes les parties du monde. Des millions de familles survivent par l'économie informelle, avec son lot d'exploitation et d'humiliation. D'autres, bien qu'ayant un travail, sont dans un processus d'appauvrissement. L'OIT ⁽¹⁾ souligne la situation provoquée par la crise mondiale et les difficultés

induites pour générer des centaines de milliers de postes si les politiques économiques ne changent pas. Le capitalisme néolibéral a imposé la précarisation des emplois comme principale sortie de cette prétendue

crise. L'idéal du droit au travail exprimé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, pensé comme le droit à la reconnaissance et à l'insertion sociale, s'est perdu. L'emploi est aujourd'hui perçu uniquement comme une valeur morale qu'il faut protéger.

Face à la croissance du chômage et à l'impossibilité d'offrir un travail à une grande partie de la population, les besoins humains de base ne peuvent être couverts par les politiques économiques actuelles (fondées sur la création d'emploi).

Qu'est-ce que le Revenu Minimum Universel ?

Selon le réseau international pour le Revenu Minimum Universel, la nou-

veauté essentielle est que celui-ci ne se trouve conditionné par aucune nécessité de justifier, de la part du bénéficiaire, d'une situation de nécessité. Il est minimum parce qu'il s'agit d'un revenu

à partir duquel peuvent s'ajouter d'autres types de revenus.

Sa vocation est de prévenir la pauvreté et

Prévenir la pauvreté et l'exclusion de millions de personnes

l'exclusion de millions de personnes. Ce revenu sera la matérialisation du droit, que possède toute personne, à percevoir (pour partie de l'État) une somme périodique d'argent couvrant ses besoins vitaux. Son financement se ferait à travers la redistribution du capital et l'augmentation des charges fiscales sur le capital et les transactions financières. En Europe, une proposition⁽²⁾ au Parlement Européen a déjà été faite, pour demander un cadre légal à son application dans les États membres. Comme travailleurs chrétiens, militants du MMTC, nous avons la mission d'apporter des propositions concrètes qui contribuent à résoudre le problème de l'appauvrissement de tant de familles de travailleurs. Nous voulons manifester notre volonté de contribuer à l'établissement d'un principe d'organisation sociale, permettant de vivre dignement, avec cette dignité que Dieu a voulu donner à chacun de ses enfants. ●

Charo Castelló, Espagne
Co-président du MMTC,
membre de la HOAC



Inauguration d'une plaque en l'honneur d'Albert Jacquard, Paris, octobre 2013.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cet article sur le site internet de l'ACO.

(1) Organisation Internationale du Travail, agence spécialisée de l'ONU regroupant 183 États.

(2) <http://basicincom2013.eu/ubi/fr>

Histoire du salaire minimum



Illustration d'un article paru dans *Témoignage* n°173, décembre 1968.

L'histoire du salaire minimum est déjà bien ancienne. Elle commence dans l'hémisphère sud, en Nouvelle Zélande, qui l'instaure la première, en 1894. À ce jour, près de 90 % des pays (selon le BIT¹) sont dotés d'un salaire minimum.

Le salaire minimum est un niveau de rémunération qui peut être défini par heure (France, Etats-Unis, Corée du Sud), jour (Japon), semaine (Pays-Bas) ou mois (Portugal). Ce revenu est celui en dessous duquel un employeur ne peut pas embaucher un salarié. Il est fixé en pourcentage du revenu salarial médian, dans une fourchette de 20 (au Mexique) à 71 % (en Turquie). En France, le salaire minimum représente 60 % du salaire médian.

Du SMIG...

L'histoire du salaire minimum français commence timidement par un décret de 1899, obligeant les entreprises soumissionnant des marchés publics à verser un

'salaire normal'. En 1915, une première loi institue un salaire minimum pour les travailleurs à domicile du textile.

Après la Seconde Guerre Mondiale, dans un contexte de crise sociale avec ses hausses de prix et de loyers, et le blocage des salaires par le gouvernement (1947), les revendications salariales se font de plus en plus fortes ⁽²⁾. Le pays

connaît alors de grandes grèves qui maintiennent un fort climat revendicatif. En 1948, la CGT demande la mise en place d'un '**salaire minimum vital**'. Le CNPF (ancien MEDEF) affirme de son côté en avril 1949 : « *Il faut à tout le moins, que le minimum soit aussi bas que possible* ». En juin, les débrayages se poursuivent ; FO et la CFTC entrent dans le mouvement. En fin d'année, le gouvernement dépose, par la force des choses, une proposition de loi. Votée le 11 février 1950, elle crée le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), calculé sur la base d'un budget type. Mais en sont exclus les départements et territoires d'outre-mer, ainsi que le monde agricole qui voit la création d'un salaire minimum agricole garanti

(SMAG) bien inférieur. En 1952, le gouvernement indexe le SMIG sur l'inflation (induite par la guerre de Corée).

En 1968, suite aux grèves de mai/juin, le SMIG fait un bond en avant de 35 %. Quelques temps avant, le gouvernement jugeait pourtant catastrophique pour l'économie l'idée d'une augmentation de... 2 % !

...au SMIC

Enfin, par la loi du 2 janvier 1970, le SMIG devient SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Il prend en compte, en plus de l'inflation, la hausse du salaire moyen. Le SMAG est supprimé et les salariés agricoles obtiennent les mêmes droits.

Par la suite, mai 81 fait bondir le SMIC de 10 %. Avant que la politique de rigueur n'impose un blocage des salaires et des prix pour faire face à l'inflation.

Ultérieurement, la loi Aubry de 1998 sur les 35 h, fait naître cinq SMIC pour limiter l'impact pour les entreprises de la baisse du temps de travail. Le retour au SMIC unique se fait en 2005.

Pourtant, la revendication pour un salaire minimum en Allemagne, lors de leurs dernières élections, nous rappelle que c'est aussi à l'échelon européen que la lutte doit se poursuivre. ●

Sylvain Knittel

(1) Bureau International du Travail, organisation mondiale qui promeut le travail décent à travers le monde.

(2) La bande dessinée d'Etienne Davodeau, Un homme est mort, nous offre une très belle illustration du contexte social de cette époque.

La lutte doit se poursuivre

À lire pour approfondir

Sur le salaire vital

La revue *Altermondes*, en partenariat avec le collectif Ethique sur l'Étiquette, a consacré son numéro de septembre au salaire vital (www.altermondes.org).

Sur le Revenu Minimum Universel

Pour un revenu sans condition, de Baptiste Mylondo, Les Éditions Utopia, novembre 2012, 160 p., 7,60 €. Ce petit livre a pour objectif d'éclairer les discussions sur une idée qui réapparaît régulièrement dans le débat public français et mondial. ●

À voir pour approfondir

Cambodge, le salaire de la faim, film réalisé par Helle Løvstø Severinsen (21 min., Danemark, 2012). Au Cambodge, des centaines de travailleuses s'évanouissent d'épuisement dans les usines textiles. En cause : des salaires insuffisants pour se nourrir correctement et un rythme de travail épuisant. En février 2012, un Tribunal des Peuples sur « le salaire minimum vital et des conditions de travail dignes » a été mis sur pied.

www.ethique-sur-etiquette.org/
Film-Cambodge-le-salaire-de-la, 132
 « Cambodge, le salaire de la faim »,
<http://vimeo.com/49592343>



Asie, le réveil ouvrier, film de Michaël Sztanke (45 min., France, 2013, Prod. Baozi Prod).

L'Asie connaît depuis deux ans de violents mouvements de protestation. Les délocalisations des sous-traitants d'un pays pauvre à l'autre ne sont pas sans conséquences.

www.dailymotion.com/video/xxc54v-asie-le-reveil-des-ouvriers_webcam ●

Réfléchir ensemble

- Lorsque nous faisons nos achats, sommes-nous attentifs aux conditions dans lesquelles les produits que nous consommons ont été fabriqués ?
- « *La rémunération du travail doit assurer à l'homme des ressources qui lui permettent, à lui et à sa famille une vie digne sur le plan matériel, social, culturel, spirituel* » (Gaudium et Spes). Comment cette parole de l'Église nous interpelle-t-elle ?
- Quel lien puis-je faire entre cette parole et la définition du salaire vital, telle que le propose le collectif Ethique sur l'Étiquette ?
- Comment puis-je, dans mon quotidien et dans mes engagements, agir pour permettre à chacun d'accéder à un revenu digne ?

Passer à l'action

Pour retrouver les actions menées par Ethique sur l'Étiquette ainsi que les différents outils disponibles, vous pouvez vous connecter sur le site du collectif. Une carte recensant les différents groupes locaux répartis à travers la France y est à votre disposition.

www.ethique-sur-etiquette.org/ ●